

Réunion du 11 mai 2015

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

Etaient présents : Monsieur Frédéric BIERRY, président

Monsieur Bernard FISCHER, Madame Laurence MULLER-BRONN, Monsieur Rémi BERTRAND, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Madame Michèle ESCHLIMANN, Monsieur Philippe MEYER, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danièle DILIGENT, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, vice-présidents

Madame Alfonsa ALFANO, Madame Françoise BEY, Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Mathieu CAHN, Monsieur Vincent DEBES, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Chantal JEANPERT, Madame Suzanne KEMPF, Madame Stéphanie KOCHERT, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Monsieur Serge OEHLER, Madame Françoise PFERSDORFF, Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Marc SENE, Monsieur Yves SUBLON, Madame Nicole THOMAS, Madame Christiane WOLFHUGEL, Monsieur Sébastien ZAEGEL, secrétaires

Procuration(s) :

Excusé(s) : Monsieur Etienne WOLF, Madame Françoise BUFFET, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Eric ELKOUBY, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS, Madame Martine JUNG, Madame Cécile DELATRE VAN HECKE

Absent(s) :


Rapporteur : Monsieur Bernard FISCHER

**N° CP/2015/176 - Administration générale - 5**  
**Contribution à l'acquisition d'une orthophotographie aérienne**  
**sur l'ensemble du territoire régional à partir d'une prise de**  
**vues 2015**

La commission permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide :

- d'approuver la participation financière du Département du Bas-Rhin au projet d'acquisition d'une orthophotographie 2015, en partenariat avec la Région Alsace, le Département du Haut-Rhin, la Préfecture de Région Alsace et l'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN), à hauteur de 25% du montant restant à subventionner par les partenaires. Le montant de la participation du Département est dépendant de l'obtention de financements FEDER, soit :
  - . 43 750 € HT sans financement FEDER
  - . 30 625 € HT compte tenu de la subvention du FEDER.
- d'approuver la convention de subventionnement de l'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN) par la Région Alsace, les Départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin et la Préfecture de Région Alsace. Celle-ci définit :
  - . les modalités de réalisation du programme « orthophotographie 2015 » par l'IGN ;
  - . les modalités selon lesquelles les partenaires apportent un concours financier et leur soutien au programme ;
  - . les droits de propriété attachés à l'exploitation et à la diffusion des données.
- d'autoriser le président du Conseil Départemental du Bas-Rhin à signer cette convention.

Pour extrait conforme :  
Pour le Président  
La Directrice des services de l'assemblée



Francine THOMAS

Adopté à l'unanimité

Le Président,  
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20150511-lmc192809-DE-1-1  
Acte certifié exécutoire au : 26/05/15